

# « Construire un avenir solidaire »

La pauvreté s'enracine dans notre pays et elle ne disparaîtra pas sans une puissante mobilisation collective.

Nous ne laisserons pas le pays passer à côté de ces atteintes à la dignité des personnes et du nécessaire volontarisme dans la lutte contre la pauvreté.

Nous avons vécu, et vivons encore, une crise sanitaire inédite, aux lourdes répercussions sociales. Les mesures gouvernementales en faveur du chômage partiel, de soutien à l'économie, le déploiement de places d'hébergement d'urgence et les aides d'urgences ont permis d'éviter une explosion de la pauvreté. La croissance est de retour depuis plusieurs mois, se traduisant par une forte reprise de l'emploi. L'exclusion reste pourtant très préoccupante. 9,3 millions de personnes sont en situation de pauvreté monétaire selon l'Insee, qui reconnaît lui-même que sa méthode statistique exclut de ce décompte environ 1,5 à 2 millions de personnes en situation de pauvreté. Notre pays compte donc plus de 11 millions de personnes pauvres, soit plus de 16% de la population. Toujours selon l'INSEE, une personne sur cinq subit la pauvreté monétaire ou les privations. Ajoutons enfin que parmi elles, plus de 300 000 personnes sont aujourd'hui sans domicile fixe, 2,2 millions en attente d'un logement social ou encore, que sont toujours inscrites à Pôle Emploi près de 6 millions de personnes, dont 2,7 millions depuis plus d'un an.

Centres d'appel 115, maraudes de rue, Samu sociaux, centres communaux d'action sociale, centres d'hébergement d'urgence et centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centres d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés, ateliers et chantiers d'insertion et associations intermédiaires, lits et appartements médicalisés, distributions alimentaires : toutes nos associations constatent et vivent cet enracinement de la pauvreté, et ce qu'il représente pour la dignité des personnes. Aujourd'hui, les droits humains les plus fondamentaux ne leur sont pas garantis. Elles peinent souvent à s'alimenter correctement, à avoir un logement autonome et digne, à se soigner, à accéder à l'emploi, à l'éducation et la formation pour elles et leurs enfants, à leurs droits et aux services publics en général, notamment du fait de la dématérialisation sans alternative des démarches administratives, ou encore à la culture et aux loisirs. Plusieurs milliers d'entre elles vivent encore dans la rue, en bidonville ou squats, dans des conditions menaçant leur survie. Leur parole n'est aussi que très rarement, voire jamais, entendue, y compris pour élaborer les politiques qui les concernent.

Ces réalités touchent très fortement certaines catégories de la population et certains territoires. Les jeunes, les femmes, en particulier lorsqu'elles sont cheffes de famille monoparentale ou lorsqu'elles sont victimes de violences, les chômeurs de longue durée ou les retraités, ou encore les personnes sous main de justice et les personnes en situation de prostitution, sont massivement et structurellement plus touchés par cette exclusion. Nos associations et leurs équipes ne doivent plus continuer à subir les conséquences, avec les personnes concernées, des obstacles croissants mis à l'accès au séjour des personnes étrangères. Enfin, certains territoires sont aussi frappés très durement, dans les quartiers des villes mais aussi les territoires ultra-marins confrontés à des situations dramatiques, ou encore de nombreux territoires ruraux.

Nos associations déploient depuis des années et chaque jour davantage des solutions pour proposer à ces personnes un accompagnement social global, interdisciplinaire, répondant à l'ensemble de leurs attentes et de leurs besoins. Elles gèrent aussi souvent directement des solutions d'hébergement, de logement, d'emploi, d'alimentation ou de soins. Elles ont tenu bon au plus fort de la crise sanitaire. Alors même que les équipes sont sous tension après ces longs mois de crise, elles sont prêtes et déterminées à continuer et intensifier encore leur mobilisation. Mais elles ne peuvent le faire seules. Elles ont besoin de travailleuses sociales et de travailleurs sociaux dont le nombre fait cruellement défaut, faute de la reconnaissance qui leur est dûe. La société toute entière doit s'engager avec force.

L'État a réalisé des efforts importants pour les soutenir, d'abord en préservant l'économie pendant la crise sanitaire. Il a notamment développé fortement l'insertion par l'activité économique, en nombre d'emplois accessibles aux chômeurs de longue durée comme en qualité, via des programmes soutenant particulièrement les personnes à la rue ou formant les structures à accompagner les entreprises à recruter des personnes issues de l'insertion. Il a aussi porté le parc d'hébergement à une dimension inédite, et lancé d'autres actions positives dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Mais l'urgence sociale impose d'aller plus loin, plus fort dans la lutte contre la fatalité de la pauvreté. Nous déplorons ainsi que les travaux engagés pour mettre en place un revenu universel d'activité ait été stoppés, ne permettant pas leur mise en place pendant ce quinquennat. Il est temps de revaloriser et simplifier les minima sociaux notamment pour lutter contre le fléau du non-recours aux droits.

La Fédération des acteurs de la solidarité demande aux candidat.es à l'élection présidentielle de 2022 de s'engager à éradiquer le sans abris et la grande pauvreté, à lutter contre toutes les discriminations et à garantir les droits fondamentaux de toutes les personnes vivant sur le territoire français.

Pour y parvenir, la Fédération a identifié des solutions, issues de l'expertise des professionnel.les et de l'engagement des bénévoles au sein de ses adhérents et du vécu des personnes en situation de précarité qu'ils accompagnent. Elles ont été construites à l'occasion d'une concertation nationale de quatre mois, animée tant par le siège national que par les fédérations régionales de la FAS, pour impliquer l'ensemble des adhérents et faire remonter les besoins et expertises de tous les territoires. Car notre conviction est bien, plus que jamais, que les solutions viendront, sur la base d'un socle de droits nationaux renforcés et pleinement accessibles, des territoires. Elles ont également fait l'objet, dans le dialogue régulier avec les pouvoirs publics nationaux et locaux, d'échanges avec de nombreuses associations et fédérations partenaires de longue date, qui ont apporté leurs expertises thématiques à la réflexion, comme elles le font chaque jour dans l'accompagnement des personnes.

Ces solutions comportent :

- Des mesures immédiates pour garantir le respect des droit fondamentaux des personnes et des familles les plus précaires et répondre aux besoins de premières urgences y compris dans certains territoires où les difficultés sont déjà largement connues ;
- Un investissement structurel et durable en faveur des politiques de solidarité, à commencer par la revalorisation des métiers de l'action sociale et de l'accompagnement aujourd'hui en souffrance ;
- Un nouveau pacte territorial de lutte contre l'exclusion, fondé sur un diagnostic partagé des besoins sociaux, la prise en compte de la parole des personnes qui subissent la pauvreté au quotidien, le soutien aux associations qui agissent avec elles et un partenariat garantissant une réelle adaptation aux spécificités de chaque territoire.



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

[www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)



**FederationSolidarite**



**FedeSolidarite**



**Federation Solidarite**